



Association agréée défense de l'environnement et du cadre de vie par arrêté  
N° 2007 – PREF.DCI 3/BE n° 0095 du 07 mai 2007 au titre de l'article  
L.141-1 du Code de l'Environnement.

## REMARQUES SUR LA REVISION DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS Ile-de-France - AVRIL 2013

Notre secteur géographique va enfin (ou peut-être) connaître de grands bouleversements. Notre commune, La Ville du Bois, à la lisière du Grand Paris annoncé en grande pompe, pourra profiter de la proximité apportée par la mise en place du tramtrain reliant Versailles-Massy-Evry, et, on le regrette, à plus long terme, la mise en place du TCSP Antony-Massy-Arpajon sur la RN20, à l'horizon 2030.

Hélas, nous aurons à subir encore plus de 15 ans les embouteillages de la RN20 qui apportent chaque jour un peu plus de pollution, de nuisances sonores et le sentiment du mal vivre dans les communes limitrophes de Longjumeau à Arpajon.

L'obligation d'ériger des logements sociaux pour respecter la loi Duflot va apporter des populations supplémentaires qui seront de surcroît obligées à se déplacer en utilisant des transports en commun. Encore faut-il qu'ils existent ? Selon le projet de requalification de la RN20 mené par le Syndicat Mixte de la RN20, le secteur de Grange aux Cercles sur les trois communes de Ballainvilliers, Longpont sur Orge et La Ville du Bois, la population doit augmenter entre le secteur des « Joncs Marins » et de « la Zone des Echassons » de plus de 2300 personnes à long terme et sur un rayon de 1000 mètres pour la création (hypothétique et non définie) de 1150 emplois (source : Syndicat mixte de la RN20 – Schéma de référence de la RN 20 de Massy à Boissy-sous-saint-Yon-document de phase 3- version F – Décembre 2011). Et cela, sans regarder les urbanisations voisines qui ne rentrent pas dans ce plan.

A date, la CAEE, notre Communauté d'Agglomération Europe Essonne n'est qu'en phase d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale. D'où nos inquiétudes.

Au-delà du TCSP, les efforts de mise en place par la CAEE dans chacune de ses communes de navettes gratuites permettant de rabattre leurs utilisateurs vers les lignes majeures n'en sont qu'à leurs débuts. Restent à régler les problèmes d'horaires, de fréquences, de correspondances, et au pire de fréquentations.

Dans nos zones proches du Grand Paris, la voiture reste et restera encore de longues années, hélas, le moyen le plus efficace pour se rapprocher des lignes du RER, du Tramtrain et des TCSP. **Mais, on voit déjà poindre les pénalisations pour les habitants de la Grande Couronne, par la mise en place de parkings payants autour de ces nœuds de communication, pronés par la Région Ile-de-France et le STIF. Cette mesure est inacceptable.**

Comme la majorité des municipalités, nous sommes favorables à ce PDUIF, avec les réserves apportées ci-dessus, et surtout les délais de mise en place bien trop longs pour des axes de priorisation de déplacements. Rappelons que pour la RN20, les premières manifestations remontent à 1978, dénonçant les flux de circulation, les différentes nuisances. Toutes les études, propositions, ont à ce jour été rejetées : tunnel sous la RN20, passages inférieurs aux points noirs, projet C6. **Cette requalification de la RN20 en boulevard urbain ne sera une réussite qu'en diminuant de façon drastique le flux de circulation.** Seule, pour y arriver, **reste la mise en place de la gratuité de l'autoroute A10, du ring des Ulis à la barrière de péage de St Arnoult en Yvelines.** Enfin, si les réalisations à minima du SDRIF sont tenues, il aura fallu plus de cinquante ans pour résoudre un problème de 31 kilomètres.

Fait à la Ville du Bois, le 25 avril 2013  
G TESSIER  
Président Bien Vivre à La Ville du Bois  
Mail [info@bvvb.org](mailto:info@bvvb.org)  
Site : <http://www.bvvb.org>